

Conseil communal 23 mai 2016.

Interpellation - Propreté publique

Monsieur le bourgmestre,
Madame l'échevine de la propreté publique,

Je tenais à vous faire part de problèmes récurrents dont je suis témoin et qui m'ont été reportés par d'autres citoyens, tous résidants dans des rues de communes mitoyennes.

Il s'avère, en effet, que les rues à cheval sur Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean, tout particulièrement dans le bas, connaissent des problèmes de propreté publique et de dépôt d'immondices clandestins.

Certains de ces dépôts demeurent parfois plusieurs jours sur place avant d'être évacués.

Eu égard à cette situation qui affecte le cadre de vie de nos concitoyens, pourriez-vous répondre à ces quelques questions :

- Quels sont les équipements ayant été installés afin de prévenir le dépôt d'immondices clandestins ?
- Ne pourrions nous pas penser à rendre public un numéro vert d'appel permettant aux koekelbergeois d'avoir un accès direct vers les services communaux afin, s'ils constatent un dépôt, de le signaler et qu'une intervention rapide de déblaiement puisse être réalisée ?
- Pourriez-vous m'indiquer si, dans le cas spécifique des rues mitoyennes, un protocole de travail conjoint existe entre les administrations communales respectives afin de veiller à ce qu'un agent puisse intervenir dans l'hypothèse d'un dépôt d'immondices se trouvant de l'autre coté de la rue ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Pour le Groupe PS – Zinev AZMANI MATAR